

CERCLE HIPPIQUE DU BOIS DE VINCENNES
8 rue de Fontenay
94130 NOGENT SUR MARNE

Procès-Verbal des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 novembre 2015

Exercice 1^{er} octobre 2014 – 30 septembre 2015

Les membres de l'Association « Cercle Hippique du Bois de Vincennes » (CHBV) se sont réunis, sur convocation individuelle écrite, en Assemblée Générale Ordinaire annuelle le 28 novembre 2015 à 13 heures 30 dans les locaux de l'Ecole Maternelle du 6 rue de Fontenay à Nogent-sur-Marne.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 décembre 2014 (*)
- Rapport moral et quitus 2014-2015 (*)
- Rapport financier et quitus 2014-2015 (*)
- Budget prévisionnel saison 2015-2016 (*)
- Election : renouvellement statutaire du mandat de trois membres du comité, Patricia CLINET, Georges-Arnoux RIEUNIER, Joaquim RUIVO (*)
- Questions diverses

() Ces points ont donné lieu à un vote*

Les membres présents émargent pour eux-mêmes et leurs éventuels mandants sur un registre de présence. Le nombre de membres électeurs est de 164, le nombre d'électeurs présents ou représentés est de 91. Le quorum statutaire 43 est donc atteint, l'Assemblée peut valablement se tenir. Les documents figurant en annexe de ce PV ont été mis à la disposition de tous sur le site internet du CHBV.

Le Président de séance est Georges-Arnoux RIEUNIER, Président du CHBV.

- Mot du Président

Le Président Georges-Arnoux RIEUNIER introduit la réunion.

Le Président soumet le vote du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale du 6 décembre 2014, à l'approbation des membres. Le PV de l'Assemblée Générale de l'année précédente est adopté à bulletin secret.

Résultats : 90 Suffrages exprimés 88 Pour 2 Contre 0 Blanc/Nul

- Rapport Moral et quitus

Marianne POUMIER, Secrétaire Générale présente le rapport moral de l'exercice écoulé.
Le texte est annexé au présent PV.

Ce rapport est soumis aux votes des membres à bulletin secret.

Résultats : 87 Suffrages exprimés 85 Pour 2 Contre 0 Blanc/Nul

Le rapport moral et quitus sont adoptés.

- Rapport financier et quitus

La Trésorière Corinne VAN BUTSELE présente les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015.
Le texte est annexé au présent PV.

Le rapport financier est soumis aux votes des membres à bulletin secret :

Résultats : 91 Suffrages exprimés 79 Pour 12 Contre 0 Blanc/Nul

Le rapport financier et quitus sont adoptés.

- Le Budget prévisionnel

La Trésorière Corinne VAN BUTSELE présente le budget prévisionnel de l'exercice prochain.
Le texte est annexé au présent PV.

Le budget prévisionnel est soumis aux votes des membres à bulletin secret :

Résultats : 91 Suffrages exprimés 76 Pour 15 Contre 0 Blancs/Nuls

Le budget est adopté.

- Renouvellement des mandats d'administrateurs

Le Comité Directeur du CHBV se renouvelle par tiers chaque année, comme le prévoit l'article 13 des Statuts de l'Association du Cercle Hippique du Bois de Vincennes. Les 3 membres sortants sont Patricia CLINET, Georges-Arnoux RIEUNIER et Joaquim RUIVO.

Georges-Arnoux RIEUNIER et Joaquim RUIVO ne souhaitaient pas se représenter.

Quatre candidats se sont donc déclarés selon la procédure statutaire, il s'agit de Patricia CLINET, Emilie LLORCA, Caroline KURZ et Vincent PARENTI.

Les quatre candidats se présentent à l'Assemblée, il est ensuite procédé au vote à bulletin secret.

Résultats :

Patricia CLINET : 50 Pour

Caroline KURZ : 43 Pour

Emilie LLORCA : 70 Pour

Vincent PARENTI : 75 Pour

Patricia CLINET, Emilie LLORCA et Vincent PARENTI sont donc élus au Comité Directeur du CHBV.

- Questions diverses

Des questions à propos de l'emplacement de garage du camion ont été posées lors de l'Assemblée.

La séance est levée à 15 heures 30.

Marianne POUMIER,
Secrétaire de séance .

A handwritten signature in black ink, appearing to be the name 'Marianne' or a similar name, written in a cursive style.